

## COMMUNIQUE DE PRESSE



**Le programme du SYANE pour accompagner les communes vers un Eclairage public responsable, juste et performant**

***"Eclairer mieux, moins cher, plus juste et en sécurité"***

### SYNTHESE

L'Eclairage Public représente aujourd'hui près de la moitié de la consommation d'électricité des communes. Les enjeux énergétiques, environnementaux et financiers sont forts. C'est pourquoi le SYANE, expert de l'Eclairage Public, a lancé EPURE, son programme pour accompagner les communes vers un éclairage raisonné et responsable. Les objectifs ? Réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public, tout en optimisant sa qualité et sa performance et en limitant son impact sur l'environnement.

Ce mercredi 25 septembre 2013, André MUGNIER, Vice-Président du SYANE délégué à l'Eclairage Public, a présenté aux élus de la Haute-Savoie, à Saint-Pierre en Faucigny, l'avancement de ce programme EPURE, et notamment l'élargissement du champ d'intervention du SYANE à la gestion patrimoniale et à la maintenance des installations d'éclairage public communales.

### EN SAVOIR PLUS :

#### **EPURE, c'est...**

- **un plan d'actions global pour "Eclairer mieux, moins cher, plus juste et en sécurité"**

Avec EPURE, le SYANE accompagne les communes sur la base d'un plan d'actions aux objectifs ambitieux et exhaustifs, articulé autour de 4 axes :

- **Connaître son patrimoine Eclairage Public** à travers la réalisation d'inventaires et de diagnostics et la gestion du patrimoine.
- **Rénover et mettre en sécurité les installations d'éclairage existantes** à travers des actions de Maîtrise de l'Energie (remplacement des luminaires et sources lumineuses vétustes et/ou énergivores, réduction des nuisances lumineuses, maîtrise des durées d'allumage,...) et de mise en sécurité.
- **Concevoir et réaliser des projets d'éclairage performants** par la réalisation d'études d'éclairage et d'études photométriques, le respect d'exigences techniques minimales,...
- **Assurer le suivi du patrimoine et maintenir la performance des installations d'éclairage dans le temps**, par une maintenance et une exploitation continues et adaptées

**Afin de mettre en œuvre ce programme dans sa globalité, le SYANE a élargi en mars dernier son champ d'intervention, en proposant aux communes d'assurer la gestion patrimoniale et la maintenance de leurs installations.**



## EPURE, c'est aussi...

- **la Charte "S'engager ensemble pour éclairer mieux, moins cher, plus juste, et en sécurité"**

Les communes de Haute-Savoie seront prochainement invitées à s'engager en signant **la Charte** que le SYANE leur proposera pour la mise en œuvre d'Épure à un haut niveau de qualité et de performance.

Pour les communes, **adhérer à la Charte**, ce sera un engagement à progresser vers un éclairage responsable, juste et performant en suivant des exigences techniques minimales, au-delà de la seule réglementation.

La Charte, ce sera également **un label**, délivré par le SYANE, **qui valorisera la commune en fonction de son niveau d'engagement et du niveau de qualité et de performance** de son patrimoine Eclairage Public.

## EPURE, c'est enfin...

- **une action d'économies d'énergie pour l'éradication des "Ballons fluos"**

Avec EPURE, le SYANE développe également un **plan d'actions spécifique de 18M€ pour anticiper le remplacement des "ballons fluos"**, sources énergivores interdites à la commercialisation à partir de 2015. Remplacer les "ballons fluos" permet de réaliser des économies d'énergie de près de 50%. L'enjeu énergétique est important en Haute-Savoie où ces lampes équipent 22% des luminaires.

### **Repères :**

L'Eclairage Public pour le SYANE, c'est :

223 communes qui lui ont transféré la compétence  
90 000 points lumineux  
180 opérations de travaux engagés en 2012  
12 M€ de travaux chaque année  
60 diagnostics des installations réalisés

## **PRESENTATION DU SYANE**

Le Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie est un syndicat mixte qui regroupe les communes de la Haute-Savoie et le Département. Créé en 1950 pour assurer le développement et le renforcement des réseaux d'électricité en Haute-Savoie, le SYANE progressivement élargi ses domaines d'intervention. Il est aujourd'hui doté de **5 compétences : Electricité, Energie, Communications électroniques, Gaz, Eclairage Public.**

Le SYANE exerce la compétence Eclairage Public pour les 223 communes de la Haute-Savoie qui lui ont transféré la compétence. Dans ce cadre :

- il réalise aujourd'hui l'inventaire et le diagnostic des installations d'Eclairage Public
- il accompagne les communes dans la conception et la réalisation de projets, neufs ou de rénovation, (éclairage des voiries et des espaces publics, mise en lumière,...)
- il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux.
- il prépare la prise en charge de l'exploitation et de la maintenance des installations pour les communes volontaires, ainsi que la mise en place d'outils mutualisés (outil SIG, plateforme de maintenance,...)

### **Contact presse :**

Frédéric CAUL-FUTY  
Responsable du Service Eclairage Public  
Tél. 04 50 33 50 60  
Mail : [f.caul-futy@syane.fr](mailto:f.caul-futy@syane.fr)  
[www.syane.fr](http://www.syane.fr)